



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE

AFFICHE DU 8 NOVEMBRE 2017 au 22 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 31 Octobre 2017, s'est réuni le **MARDI 7 NOVEMBRE 2017 à 19 H 00**, salle des délibérations, en mairie des Sables d'Olonne.

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE -

01-MAINTIEN DE LA FONCTION D'ADJOINT DE MONSIEUR ARMEL PECHEUL APRÈS RETRAIT DE DELEGATION

A l'issue du vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide de ne pas maintenir M. Armel PECHEUL dans sa fonction d'adjoint.

02-DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

A l'issue du vote à main levée, le Conseil Municipal décide de maintenir le nombre de neuf adjoints

03-POSTE D'ADJOINT VACANT - ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

A l'issue du vote à bulletin secret, le Conseil Municipal désigne M. Yvan KERVENKA au poste de deuxième adjoint.

04-INDEMNITÉS DE FONCTION

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer l'indemnité de fonction du Maire à 43,55 % de l'indice brut terminal, ce montant sera majoré de 20 % et de 25 %,
- de fixer l'indemnité de fonction de Madame Brigitte TESSON à 19,30 % de l'indice brut terminal, ce montant sera majoré de 20 % et de 25 %,
- de fixer l'indemnité de fonction de Monsieur Yvan KERVENKA à 26,50 % de l'indice brut terminal, ce montant sera majoré de 20 % et de 25 %,
- de fixer l'indemnité de fonction de Madame Annie COMPARAT, Monsieur Michel BAUDUIN, Monsieur Dominique TENAUD, Adjoints à 21,10 % de l'indice brut terminal, ce montant sera majoré de 20 % et de 25 %,
- de fixer l'indemnité de fonction de Monsieur Geoffroy de BAYNAST, Madame Pascale BALLE, Madame Claire LEGRAND, Monsieur Guénaël SEVENO Adjoints à 21,90 % de l'indice brut terminal, ce montant sera majoré de 20 % et de 25 %,

- de fixer l'indemnité de fonction à Monsieur Jean Marie BELLE et Monsieur Gérard MONGELLAZ, conseillers municipaux délégués à 26,20 % de l'indice brut terminal,
- de fixer l'indemnité de fonction à Madame Catherine BLAIN et Madame Dominique MAESTRIPIERI conseillers municipaux délégués à 9,80% de l'indice brut terminal.

05-OPPORTUNITÉ DU REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A LA CLECT

A l'issue du vote à bulletin secret avec 20 suffrages exprimés, le Conseil Municipal désigne Yvan KERVENKA pour siéger en qualité de représentant au sein de la CLECT.

05BIS-OPPORTUNITÉ DU REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A LA SAEM VENDEE

A l'issue du vote à bulletin secret avec 32 suffrages exprimés, le Conseil Municipal désigne Didier GALLOT pour siéger en qualité de représentant au sein de la SAEM VENDEE.

06-SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ET D'ÉQUIPEMENT DE LA VENDÉE (SYDEV) - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU COMITE TERRITORIAL DE L'ENERGIE DES OLNES - DÉSIGNATION EN REMPLACEMENT DE DIDIER LERMITTE - DÉMISSIONNAIRE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 6 DU 19 SEPTEMBRE 2017

A l'issue du vote à bulletin secret avec 29 suffrages exprimés, le Conseil Municipal désigne M. Jean-Pierre THEBAULT pour siéger en qualité de délégué titulaire au sein du Comité Territorial de l'Énergie des Olonnes.

07-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES OLNES - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de la Communauté de Communes des Olonnes pour l'année 2016.

08-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES BÉNÉVOLES DES OLNES »

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 6 000 € à l'association « Les Bénévoles des Olonnes ».

09-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « HONNEUR ET PATRIE »

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 250 € à l'association « HONNEUR et PATRIE ».

- FINANCES -

10-PROROGATION DU DISPOSITIF DÉROGATOIRE DU PRÊT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N° 17497

Le Conseil Municipal sollicite la prorogation du dispositif dérogatoire de prise en charge des intérêts dégradés pour une nouvelle période de 3 ans pour l'emprunt n° 17497 de la Société Générale.

11-PROROGATION DU DISPOSITIF DÉROGATOIRE DES PRÊTS CAISSE D'ÉPARGNE n° 87070281 et 87070280

Le Conseil Municipal sollicite la prorogation du dispositif dérogatoire de prise en charge des intérêts dégradés pour une nouvelle période de trois ans pour les emprunts N° 87070281 et 87070280 avec la Caisse d'Épargne.

12-FINANCES COMMUNALES - EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017 DÉCISION MODIFICATIVE N° 5

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°5 et autorise les écritures budgétaires.

- RESSOURCES HUMAINES -

13-MISE EN PLACE DU RIFSEEP - RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL POUR LES ADJOINTS DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal adopte à compter du 1^{er} décembre 2017, la proposition de Monsieur le Maire relative au nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les agents relevant du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine, valide les critères proposés pour l'indemnité liée aux fonctions, sujétions et expertises (IFSE) ainsi que les montants maximaux attribuables par l'autorité territoriale et l'ensemble des modalités de versement proposées par Monsieur le Maire.

14-MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des effectifs.

15-PRIME DE FIN D'ANNÉE 2017

Le Conseil Municipal reconduit la prime de fin d'année des agents pour un montant net de 924,95 €.

16-RECENSEMENT DE LA POPULATION - RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS - FIXATION DU TAUX DE REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal valide le recrutement de 4 agents recenseurs afin d'assurer les missions de recensement de la population et approuve le dispositif de rémunération.

- DOMAINE PUBLIC -

17-REFORME DU STATIONNEMENT - INSTITUTION DES REDEVANCES

Le Conseil Municipal instaure une redevance de stationnement sur les zones définies comme parking sur voirie et stationnement payant sur voirie.

- ANIMATIONS - DÉVELOPPEMENT CULTUREL -

18-CONVENTION DE PRESTATION POUR LA GESTION DE BILLETTERIE DE LA SAISON CULTURELLE 2017/2018 AVEC LA SPL « DESTINATION LES SABLES D'OLONNE »

Le Conseil Municipal vote la convention de prestation de billetterie de la saison culturelle 2017/2018 avec la Société Publique Locale « Destination Les Sables d'Olonne ».

19-SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

Le Conseil Municipal vote une subvention de fonctionnement de 4 000 € pour l'association Sportive et Culturelle - section danse.

20-SUBVENTION « LES PETITS CHANTEURS DE BORDEAUX »

Le Conseil Municipal vote une subvention de 1 000 € pour l'organisation d'un concert de l'association « Les Petits Chanteurs de Bordeaux ».

- ÉDUCATION - JEUNESSE -

21-CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES

Le Conseil Municipal fixe la participation de la Ville à 565,40 € par élève sablais d'élémentaire et à 1 559,60 € par élève sablais de maternelle pour l'année scolaire 2017/2018.

22-CONVENTION DE MUTUALISATION AVEC LE COLLÈGE PIERRE MAUGER ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDEE POUR L'ORGANISATION DE LA RESTAURATION

Le Conseil Municipal signe la convention relative à la restauration avec le collège Pierre Mauger et le Conseil Départemental de la Vendée.

- ACTIVITÉS SPORTIVE -

23-ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX UTILISES PAR LES LYCÉES - PARTICIPATION DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention existante avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et le lycée professionnel Eric Tabarly ainsi que les conventions à passer avec la Région des Pays de la Loire, le lycée Sainte Marie du Port et l'établissement Régional d'Enseignement Adapté Saint Jean d'Orbestier fixant les modalités de paiement des frais d'occupation des équipements sportifs.

- ACTIVITÉS NAUTIQUES - GESTION ET SÉCURITÉ DE LA PLAGE -

24-ACHATS DE MATÉRIELS DE NAUTISME - ANNÉE 2017 - RÉFACTION DE PÉNALITÉ

Le Conseil Municipal accorde à la société SIRENA une réfaction de 40 % du montant des pénalités soit 7.900,00 € concernant les délais de livraisons dépassés à un marché de fourniture de catamarans.

25-INSTITUT SPORTS OCÉAN : CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention et règle les montants prévus pour la mise à disposition des intervenants en fonction des formations mises en place par la SNSM.

- ACTIONS SOCIALES -

26-SUBVENTIONS SOCIALES

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

ALPHABÉTISATION RÉINSERTION SCOLAIRE	4 100,00 €
ASSOCIATION LES FLEURS SALINES	175,00 €
ASSOCIATION LES GENETS D'OR	175,00 €
SECOURS CATHOLIQUE - ANTENNE DES OLLONNES	7 713,42 €
CRÉBUS VENDÉE	900,00 €
LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	200,00 €

- CADRE DE VIE - URBANISME - BÂTIMENTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - AFFAIRES FONCIÈRES -

27-CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE - APPEL D'OFFRES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipale approuve le projet de construction d'une nouvelle médiathèque et lance l'appel d'offres de maîtrise d'œuvre.

28-RESTAURATION DES FAÇADES ET TOITURES DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE BON PORT - AVENANT N° 2 AU LOT 4

Le Conseil Municipal approuve l'avenant 2 au marché de restauration des façades et de toitures de l'église Notre Dame de Bon Port pour un montant de 678,14€ HT.

29-AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES CONTRÔLES PÉRIODIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DU MATÉRIEL

Le Conseil Municipal accepte les termes de l'avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché portant sur les contrôles périodiques des bâtiments communaux et du matériel, en remplacement du lot 2 initial, élit Monsieur KERVENKA, comme membre titulaire, et Madame MAESTRIPIERI, comme membre suppléant, pour siéger à la Commission Marchés et consent que la Ville d'Olonne sur Mer soit désignée comme coordonnateur du groupement pour le lancement de la nouvelle procédure.

30-DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UN ESPACE VERT SITUÉ ALLÉE DES GENETS

Le Conseil Municipal décline du domaine public communal la parcelle de 165 m² située allée des Genêts.

31-AIDES A L'HABITAT - ATTRIBUTION DE PRIMES VILLE - ANNÉE 2017

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

32-AFFAIRES FONCIÈRES - ACQUISITION PAR LA COMMUNE DU CABINET MÉDICAL SITUÉ 25 RUE JOSEPH BENATIER APPARTENANT A LA SCI GRENITHO

Le Conseil Municipal décide d'acquiescer auprès de la SCI GRENITHO le local professionnel cadastré AE n° 127 situé Résidence « Les Cormorans », 25 rue Joseph Bénatier.

33-AFFAIRES FONCIÈRES - VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SITUÉE RUE DES CAPUCINES A OLLONNE SUR MER A LA SOCIÉTÉ NEXITY IMMOBILIER RÉSIDENTIEL PROMOTION ATLANTIQUE

Le Conseil Municipal vend à la Société NEXITY IMMOBILIER RESIDENTIEL Promotion Atlantique la parcelle située rue des Capucines à Olonne-Sur-Mer, cadastrées AP n° 4, au prix net vendeur de 975.000 € HT et rapporte la délibération n° 27 en date du 23 mai 2017.

34-AFFAIRES FONCIÈRES - ÉCHANGE DE PARCELLES SANS SOULTE ENTRE LA COMMUNE ET LE COLLÈGE NOTRE DAME DE BOURGENAY POUR RESTAURER LE MUR D'ENCEINTE RUE DE VERDUN

Le Conseil Municipal procède à l'échange sans soulte entre la Ville et le Collège Notre-Dame de Bourgenay des parcelles cadastrées AV n° 463 - 465 - 466 situées rue de Verdun.

- VOIRIE - ASSAINISSEMENT-

35-VOIRIE - TRAVAUX NEUFS ET GROSSES RÉPARATIONS - MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

Le Conseil Municipal valide le marché à procédure adaptée lancé par Monsieur le Maire pour assurer les travaux voirie - neufs et grosses réparations de la commune.

36-LINÉAIRE DE VOIRIE COMMUNALE AU 1^{ER} JANVIER 2017

Le Conseil Municipal approuve le nouveau linéaire de voirie communal fixé à 102,845 km.

*
* *